

M^r et M^{me} Belle Sav. du général de Gaulle 58240.

Notre opinion est nettement et tout à fait défavorable à ce projet. du fait :

- 1/ du faible rendement de cette technologie (voir autres communes utilisatrices de cette dernière).
- 2/ Perturbation de l'écho système et environnement de habitants et jardins
- 3/ Que fait-on du béton coulé en cas d'arrêt de l'exploitation des carrières.

47 Quel en est le retour pour la commune ?

le 12.11.2018.